

Requérant (propriétaire)	Réalisateur de l'étude/travaux
Société : .....	Société : .....
Nom : .....	Nom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
NPA/Lieu : .....	NPA/Lieu : .....
Tél. : .....	Tél. : .....
E-mail : .....	E-mail : .....

### Versement de l'aide financière à

Titulaire du compte : .....

Nom de la banque ou CCP : .....

N° compte/IBAN : .....

### Données du bâtiment

Rue et n° : ..... N° ECA : .....

N° parcelle : ..... Année de construction : .....

Affectation :  Habitat collectif  Habitat individuel  Autres : .....

Bâtiment neuf :  oui  non

Agent énergétique actuel :  Mazout  Gaz  Bois  Autres : .....

Surface chauffée brute du bâtiment ou SRE\* : .....m<sup>2</sup> Nombre d'appartements : .....

### Documents à joindre obligatoirement

- ✓ Copie de la **décision d'octroi** de la subvention cantonale émise par la Direction de l'énergie et de l'environnement (DGE-DIREN) du Canton de Vaud
- ✓ Copie de la lettre de **confirmation de paiement** de la subvention cantonale émise à l'issue des travaux par la Direction de l'énergie et de l'environnement (DGE-DIREN) du Canton de Vaud

### Conditions d'octroi

- ✓ Les conditions cantonales d'éligibilité s'appliquent  
<https://www.vd.ch/themes/environnement/energie/subventions-programme-batiments/>
- ✓ Le montant maximal des subventions communales cumulées ne peut excéder Fr. 30'000.- pour un même objet
- ✓ Versement de la subvention communale sur présentation de la confirmation de paiement de la subvention cantonale

### Calcul de la subvention communale – Complément aux subventions cantonales M08

Le montant de la subvention se monte à 50 % du montant octroyé par le Canton, soit :

Puissance <3kW : Fr. 2'000.-  
Puissance >3kW : Fr. 1'250.- + Fr. 250.-/kw  
Montant maximal : Fr. 10'000.-

### Procédure

- ✓ La demande doit être effectuée au moyen du présent formulaire, **au plus tard 6 mois après la date de l'octroi de la confirmation de paiement de la subvention cantonale**
- ✓ Les dossiers **incomplets, non signés ou non datés** seront renvoyés à l'expéditeur
- ✓ La demande est adressée au Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, ch. des Esserts 5, CP 133, 1024 Ecublens ou par mail à [batiments@ecublens.ch](mailto:batiments@ecublens.ch). Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le Service au 021 695 60 10.

## Signature

Le/la soussigné-e confirme l'exactitude des indications transmises ci-dessus, a pris connaissance du règlement communal et de la directive du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable » et s'engage à fournir tous les documents supplémentaires nécessaires au traitement du dossier.

Lieu et date : ..... Signature : .....

---

---

### Emplacement réservé à l'administration communale

Date réception : .....	N° de dossier : .....
Date accusé réception : .....	Montant octroyé : .....
N° rapport Municipalité : .....	Date : .....
Contrôlé par : .....	Date : .....
Chef de Service : .....	Date : .....
Commentaires : .....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	